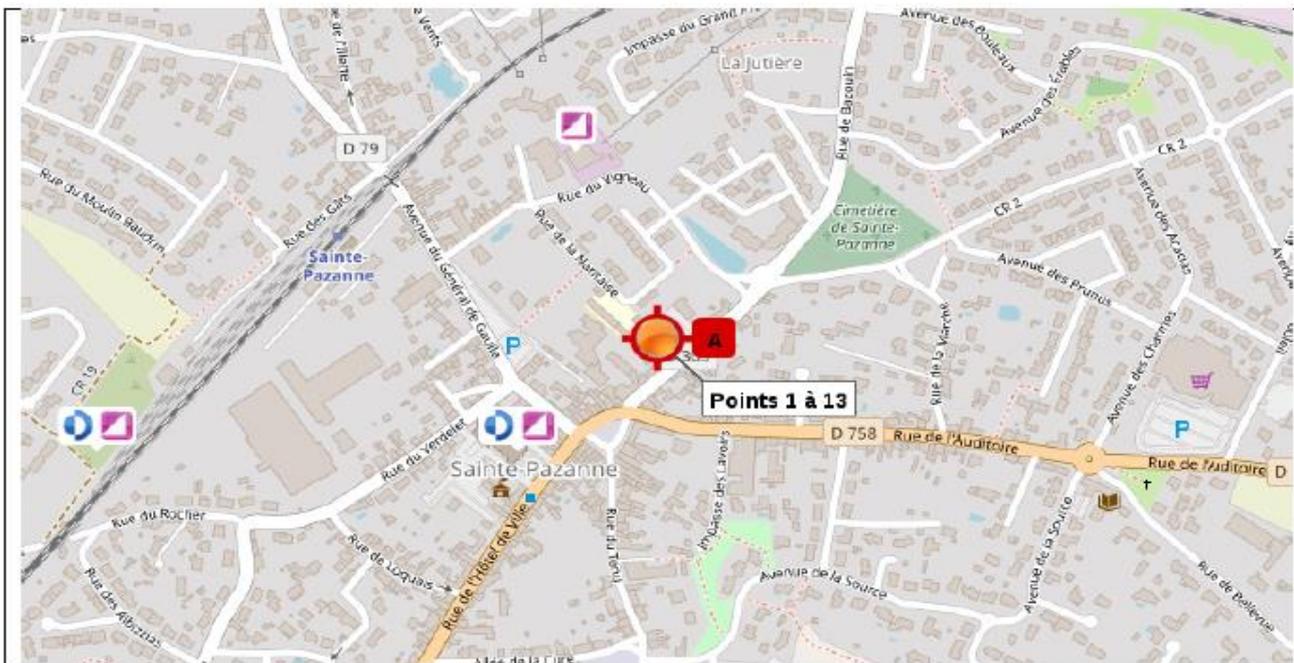


Les mesures des champs électromagnétiques in situ - Radiofréquence

L'objectif de la demande était de :

- Vérifier la conformité de l'exposition aux valeurs réglementaires.
- Connaître le détail de l'exposition pour un ou plusieurs services (Télévision, radio FM, Téléphonie mobile, DECT, WiFi...).
- Connaître l'exposition par émission pour l'ensemble des services.



© OpenStreetMap contributors / Licence : <http://www.openstreetmap.org/copyright>

Nombre de points de mesure	1
----------------------------	---

-  Relevés intermédiaires
-  Point de mesure retenu
-  Téléphonie mobile
-  TV
-  Radio FM
-  Autres stations

N°	Nom du lieu	Latitude	Longitude	Niveau de champ (V/m)	Point retenu
1	Cour de récréation - Côté Sud-Ouest	-	-	0,1	
2	Cour de récréation - Côté de Sud-Est	-	-	0,11	
3	Cour de récréation - côté Nord-Ouest	-	-	0,05	
4	Cour de récréation - côté Nord-Est	-	-	0,16	A
5	Préfabriqués - Bibliothèque	-	-	0,12	
6	RdC - Salle de classe R7	-	-	0,11	
7	RdC - Salle de classe R9	-	-	0,07	
8	Étage 1 - Salle de classe E7	-	-	0,12	
9	Étage 1 - Salle de classe E5	-	-	0,15	
10	RdC - Salle de repos R2	-	-	0,16	
11	RdC - Salle de classe R5	-	-	0,14	
12	Étage 1 - Salle de classe E1	-	-	0,14	
13	Étage 1 - Salle de classe E2	-	-	0,11	

Niveau de sensibilité de la sonde : 0,38V/m. Pour les niveaux mesurés inférieurs à la sensibilité de la sonde, les valeurs indiquées sont données à titre informatif.

N°	Nom du lieu	Latitude	Longitude	Niveau de champ (V/m)	Point retenu
1	Réfectoire - salle dans l'angle	-	-	0,11	
2	Réfectoire - grande salle à l'entrée	-	-	0,15	A
3	Réfectoire - petite salle du fond	-	-	0,12	

Niveau de sensibilité de la sonde : 0,38V/m. Pour les niveaux mesurés inférieurs à la sensibilité de la sonde, les valeurs indiquées sont données à titre informatif.

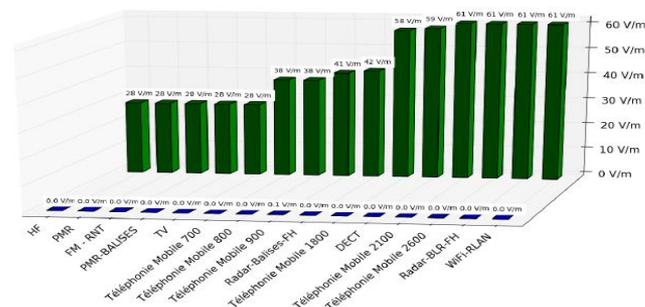
Photo du point de mesure



Indice lieu de mesure	Bande de fréquence	Niveau de champ (V/m)		Incertitude ³ (%)
		Valeur par hauteur	Moyenne spatiale	
A	100 kHz à 6 GHz	1,10 m	0,12	0,14
		1,50 m	0,16	
		1,70 m	0,15	

Niveau de sensibilité de la sonde : 0,38 V/m. Pour les niveaux mesurés inférieurs à la sensibilité de la sonde, les valeurs indiquées sont données à titre informatif.

Service	Niveau de champ (V/m)	Valeur limite minimale d'exposition (V/m)
HF (ondes courtes, moyennes et longues) [100 kHz; 30 MHz]	< 0,05	27,5
PMR (Réseaux radio mobile professionnels) [30 MHz; 47 MHz] ∪ [88 MHz; 87,5 MHz]	< 0,05	28
FM-RNT (Radiodiffusion sonore) [87,5 MHz; 108 MHz] ∪ [174 MHz; 223 MHz]	< 0,05	28
PMR-BALISES [108 MHz; 880 MHz] (hors RNT, TV et téléphonie mobile) GSM-R (Réseau téléphonie mobile ferroviaire) [921 MHz; 925 MHz]	< 0,05	27,5
TV [47 MHz; 68 MHz] ∪ [470 MHz; 790 MHz]	< 0,05	28
Téléphonie mobile bande 700 MHz [758 MHz; 788 MHz]	< 0,05	37,8
Téléphonie mobile bande 800 MHz [791 MHz; 821 MHz]	< 0,05	38,6
Téléphonie mobile bande 900 MHz [925 MHz; 960 MHz]	0,07	41,8
Radars-Balises-FH (Faisceau hertzien) [960 MHz; 1710 MHz]	< 0,05	42,6
Téléphonie mobile bande 1800 MHz [1805 MHz; 1880 MHz]	< 0,05	58,4
DECT (Téléphones sans fil domestiques numériques) [1880 MHz; 1900 MHz]	< 0,05	59,6
Téléphonie mobile bande 2100 MHz [2100 MHz; 2170 MHz]	< 0,05	61
Téléphonie mobile bande 2600 MHz [2620 MHz; 2690 MHz]	< 0,05	61
Radars-BLR (Boucle locale radio)-FH (Faisceau hertzien) [2200 MHz; 6000 MHz] (hors WiFi-RLAN et téléphonie mobile)	< 0,05	61
WiFi-RLAN (Réseaux locaux radioélectriques) [2400 MHz; 2483,5 MHz] ∪ [5150 MHz; 5350 MHz] ∪ [5470 MHz; 5725 MHz]	< 0,05	61
Cumul des services	0,09	



■ Valeur limite d'exposition par service
■ Valeur mesurée par service

- Le niveau global d'exposition est de 0,14V/m. La valeur limite de référence la plus faible dans la bande de fréquence est de 27,5V/m.
- Le service pour lequel le niveau maximal a été mesuré à 0,07V/m est : Téléphonie mobile 900 MHz.
- Le rapport de mesure conclut au respect des valeurs limites d'exposition fixées par le décret du 3 mai 2002.